

|  |
| --- |
| **Demande d’évaluation et autorisation de publication des données à compléter par l'agent(e)** |

**(Version du 01/03/2023)**

**1-Demande d’évaluation par le dispositif des comités de domaine**

Je demande à être évalué(e) par le comité de domaine (préciser lequel) : ………………………………

**Nom/prénom : Date :**

**Signature :**

\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*

**2- Publication des données sur Internet et Intranet**

Conformément à l’article L. 311-1 du Code des relations entre le public et l'administration (CRPA) relatif à l'accès aux documents administratifs et la réutilisation des informations publiques, la liste des spécialistes et des experts du pôle ministériel MTECT-MTE-MER ayant une qualification valide attribuée par les comités de domaine est publiée sur les sites internet et intranet du pôle ministériel aux adresses suivantes :

*Internet :* [*https://www.ecologie.gouv.fr/evaluation-des-activites-dexpertise-scientifique-et-technique-comites-domaine*](https://www.ecologie.gouv.fr/evaluation-des-activites-dexpertise-scientifique-et-technique-comites-domaine)

*Intranet :* [*http://intra.portail.e2.rie.gouv.fr/evaluation-des-competences-scientifiques-et-a20262.html?TARGET=http%3A%2F%2Fintra.portail.e2.rie.gouv.fr%2Fevaluation-des-competences-scientifiques-et-a20262.html*](http://intra.portail.e2.rie.gouv.fr/evaluation-des-competences-scientifiques-et-a20262.html?TARGET=http%3A%2F%2Fintra.portail.e2.rie.gouv.fr%2Fevaluation-des-competences-scientifiques-et-a20262.html)

Pour votre information, les données publiées sont les suivantes :

- Civilité, nom, prénom de l’agent

- Corps et grade,

- Structure et service d’affectation à la date de qualification,

- Comité d’évaluation,

- Qualification,

- Date de fin de qualification,

- Mots-clés.

**Droit d’opposition à la publication sur Internet et Intranet des données des personnes concernées**

En application de l’article 21 du RGPD, vous pouvez à tout moment vous opposer à la publication de vos données personnelles pour des raisons tenant à votre situation particulière (par exemple, pour les raisons prévues aux articles L. 311-5 et L. 311-6 du CRPA).

 Je reconnais avoir pris connaissance des éléments ci-dessus.

Je ne m’oppose pas à la publication des données me concernant listées ci-dessus et conserve le droit de m’y opposer à tout moment en adressant un mail au secrétariat des comités de domaine du pôle ministériel à l’adresse suivante :

comites-de-domaine.ast2.sri.cgdd@developpement-durable.gouv.fr

Je fais valoir mon droit d’opposition à cette publication. Je serai dans ce cas contacté par le secrétariat des comités de domaine pour instruire ma demande de non publication au vu de ma situation

**Nom/ prénom : Date :**

**Signature :**

**\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\***

**3 - Mention d’information**

Les informations recueillies à partir du formulaire agent inscrites dans le système d'information ministériel répertoriant l'ensemble des spécialistes et experts recensés par les comités d'évaluation scientifique et technique de domaine est mis en œuvre sous la responsabilité du secrétariat des comités de domaine (CGDD/SRI/AST/AST2) relevant du pôle ministériel MTECT-MTE-MER (appelé « pôle ministériel » dans la suite de la note). Ces données sont conservées jusqu’à un an après cessation d’activité de l’agent. (SVPT)

La liste des spécialistes et des experts du pôle ministériel ayant une qualification valide attribuée par les comités de domaine est publiée sur les sites internet et intranet du pôle ministériel, à des fins de consultation, conformément à l’article L. 311-1 du Code des relations entre le public et l'administration (CRPA).

Le pôle ministériel s’engage à ce que les traitements de données à caractère personnel dont il est le responsable de traitement soient mis en œuvre conformément au règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (ci-après, «règlement général sur la protection des données » ou RGPD) et à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

A ce titre, il traite les données à caractère personnel recueillies dans le cadre des traitements dont il a la responsabilité uniquement pour les seules finalités prédéfinies et en garantit la confidentialité.

Les personnes concernées par ces traitements, conformément à la législation en vigueur, peuvent exercer leurs droits auprès du responsable de traitement. Ils disposent d’un droit d’accès et de rectification aux informations diffusées. Ils peuvent également, pour des motifs légitimes, s'opposer au traitement des données les concernant. Pour en savoir plus, consultez vos droits sur le site de la CNIL.

Pour toute information ou exercice de vos droits, vous pouvez contacter :

**1/ Le secrétariat des comités de domaine du pôle ministériel** à l’adresse suivante :

comites-de-domaine.ast2.sri.cgdd@developpement-durable.gouv.fr

**2/ Le délégué à la protection des données (DPD) du pôle ministériel**

- à l’adresse suivante : dpd.daj.sg@developpement-durable.gouv.fr

- ou par courrier (avec copie de votre pièce d’identité en cas d’exercice de vos droits) à l’adresse suivante :

 Pôle ministériel MTECT-MTE-MER

 A l’attention du Délégué à la protection des données

 SG/DAJ/AJAG1-2

 92055 La Défense cedex

Le courrier doit indiquer dans son objet le traitement auquel il se rapporte.

**3/ Commission nationale informatique et libertés (CNIL)**

Vous avez également la possibilité d’adresser une réclamation relative aux traitements mis en œuvre à la

Commission nationale informatique et libertés (CNIL)

3 Place de Fontenoy - TSA 80715

75334 PARIS CEDEX 07.

**\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\***